



➤ Résultats du 1^{er} semestre 2006

➤ Renforcement des synergies au sein du Groupe afin d'optimiser la productivité des filiales

Asnières sur Seine le 24 octobre 2006 – Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 23 octobre 2006 sous la présidence de M.Jean-Marc Amouroux, a arrêté les comptes consolidés du Groupe aux normes IFRS pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2006 clôturé au 30 juin. Ceux-ci permettent de faire ressortir les éléments comparatifs suivants :

M€	30/06/2006	30/06/2005
Chiffre d'affaires	10,1	3,8
Résultat opérationnel	0,44	0,52
Résultat net part du Groupe	0,38	0,30

Résultat net part du Groupe (hors Belgique)	0,68	0,29
--	------	------

Bénéficiant à la fois de l'élargissement du périmètre du Groupe suite à l'intégration sur le semestre des sociétés récemment acquises, le chiffre d'affaires ressort en forte hausse, à 10,1 M€ contre 3,8 M€ un an auparavant. A périmètre constant, le chiffre d'affaires semestriel progresse de +2,07 M€, soit en croissance organique de 55%.

Le Résultat opérationnel s'établit à 0,44 M€ sur le semestre contre 0,52 M€ sur la même période de l'exercice précédent et le Résultat net part du Groupe ressort à 0,38 M€ sur la période contre 0,30 M€ sur le 1^{er} semestre 2005. Il permet de consolider la bonne santé financière du Groupe dont les fonds propres s'établissent au 30 juin 2006 à 6 M€.

Des résultats qui ne reflètent pas le potentiel de développement de l'ensemble des filiales intégrées

En vue de l'exercice 2007 pendant lequel les synergies commerciales et industrielles entre les filiales seront développées sur une année pleine, soit 12 mois d'exercice, les résultats intermédiaires du Groupe n'ont pas de signification réelle. Ils ne reflètent pas les niveaux de rentabilité voulus par la Direction et subissent l'impact sur le semestre de pertes enregistrées par la filiale belge, seule entité avec un résultat déficitaire au sein du Groupe. Des engagements contractuels non respectés par un partenaire industriel sont à l'origine de ce manque à gagner, qui fait par ailleurs l'objet d'une procédure judiciaire.

Hors les résultats de la filiale belge, le Résultat net part du Groupe ressort à 0,68 M€ pour une marge opérationnelle de 10%, soit totalement en phase avec les normes de performance opérationnelle et de rentabilité établies au sein du Groupe. Au vu des mesures décidées, la Direction précise que le second semestre sera néanmoins proche de l'équilibre sur cette filiale.

Perspectives 2007 : priorité au développement des synergies entre les différentes entités du Groupe dans une logique de rentabilité optimale

Suite à une période riche en acquisitions, correspondant à la volonté de la Direction d'être présent sur l'ensemble du territoire national, la priorité du Groupe est désormais d'assurer la consolidation de l'ensemble des entités intégrées. Des synergies commerciales y sont actuellement développées en vue d'atteindre un taux de rentabilité normatif bien supérieur à celui du semestre

Sensibles à la qualité des prestations de NORMACTION et à la proximité entretenue par les équipes de techniciens et commerciaux, ce sont déjà plus de 3 970 sociétés (dont 40% imputable à la croissance organique), essentiellement des TPE-PME, qui ont rejoints le portefeuille clients de NORMACTION depuis le 1er janvier 2006.

La recherche d'optimisation des synergies entre filiales répond également au souci d'être au plus près des besoins clients tout en augmentant le panier moyen par client et de renforcer la productivité opérationnelle de chacune des filiales.

Des efforts importants sont tout particulièrement déployés sur l'activité de revente de minutes de téléphonie qui s'est à nouveau très bien comportée, parallèlement à l'accueil favorable reçu par la nouvelle offre commerciale de dégroupage.

Forts de ces succès ainsi que de la reprise en main de l'activité belge, les dirigeants confirment leur volonté de participer pleinement à la consolidation du secteur pour devenir l'un des acteurs majeurs de la gestion des matériels télécoms et informatiques des petites et moyennes entreprises.

A propos de Normaction (www.normaction.com) :

Créé en 1997 par Jean Marc Amouroux, le groupe Normaction intervient en tant que spécialiste français de la gestion des communications téléphoniques et de la sécurité informatique des petites et moyennes entreprises. Le Groupe ambitionne de devenir l'un des principaux acteurs sur ces secteurs au niveau européen.

Déjà implanté en France (à Paris et en Région) et en Belgique, la stratégie de développement de Normaction repose sur un élargissement de sa présence sur le territoire français au travers de nouvelles filiales de proximité.

Normaction a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 9,28 M€ et envisage de réaliser en 2006 un chiffre d'affaires aux alentours de 20 M€.

Alternext - Code ISIN : FR0010210153
Mnémonique : ALNOR



Jean-Marc AMOUROUX
Président Directeur Général
j.amouroux@normaction.com

Jean-Christophe HUDO
Directeur Administratif & Financier
Jc.hudo@normaction.com
Tel : 01 40 86 41 90



Sébastien BERRET
Relations Analystes / Investisseurs
sberret@actus.fr
Tel : 01 53 67 36 36